

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/12/2025 - 74708 - 2020 B 09125 - 890 057 227 - AB MARCUS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 690		2 690	4,87	3 840	8,82
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	220		220	0,40	57	0,13
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	101		101	0,18	1	0,00
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	52 271		52 271	94,56	39 647	91,05
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	55 281		55 281	100,00	43 545	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	55 281		55 281	100,00	43 545	100,00

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,18	0,23
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles	0,02	0,02
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	35 829	26 468
	64,81	60,78
Résultat de l'exercice	7 100	9 360
	12,84	21,50
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	43 039	35 939
	77,85	82,53
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	9 000	5 742
	16,28	13,19
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	634	130
Dettes fiscales et sociales	1,15	0,30
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	628	787
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 980	618
. Etat, obligations cautionnées	3,58	1,42
. Autres impôts, taxes et assimilés		329
		0,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	12 242	7 606
	22,15	17,47
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	55 281	43 545
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	14 389		14 389	100,00	16 848	100,00	-2 459	-14,59			
Chiffres d'Affaires Nets	14 389		14 389	100,00	16 848	100,00	-2 459	-14,59			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			14 389	100,00		16 848	100,00	-2 459	-14,59		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			6 560	45,59		6 372	37,82	188	2,95		
Impôts, taxes et versements assimilés			361	2,51		329	1,95	32	9,73		
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			0	0,00							
Total des charges d'exploitation (II)			6 922	48,11		6 701	39,77	221	3,30		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 467	51,89		10 147	60,23	-2 680	-26,40		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 467	51,89		10 147	60,23	-2 680	-26,40		

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22	0,15	22	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22	0,15	22	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22	-0,14	-22	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	345	2,40	787	4,67
			-442	-56,15
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 389	100,00	16 848	100,00
			-2 459	-14,59
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 289	50,66	7 488	44,44
			-199	-2,65
RÉSULTAT NET	7 100	49,34	9 360	55,56
	Bénéfice		Bénéfice	
			-2 260	-24,14
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AB MARCUS

S.A.S.U. au capital de 100,00 Euros

Siège social : 1 MAIL DES HAUTS JARDINS

92140 CLAMART

R.C.S : 890 057 227

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 11/06/2025**

Le 11/06/2025,
à 09h30,

Monsieur Marc ALLALI, associé unique de la société **AB MARCUS**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 7 100,10 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 35 828,77 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 42 928,87 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 42 928,87 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 928,87 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 42000,00 Euros.

L'associé unique recevra ainsi un dividende unitaire de 42 00,00 Euros.

De plus, les prélèvements sociaux sur les dividendes, seront imposés Prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 30%, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

Néant

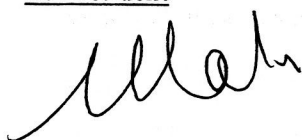
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



AB MARCUS

S.A.S.U. au capital de 100,00 Euros

Siège social : 1 MAIL DES HAUTS JARDINS

92140 CLAMART

R.C.S : 890 057 227

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11/06/2025 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 7 100,10 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 35 828,77 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 42 928,87 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 42 928,87 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 928,87 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 42000,00 Euros.

L'associé unique recevra ainsi un dividende unitaire de 42 00,00 Euros.

De plus, les prélèvements sociaux sur les dividendes, seront imposés Prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 30%, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

